



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Un appartement en travaux de 54,72m² avec garage de 15,30m² et la jouissance d'une parcelle de terrain de 240m², inoccupés.

La vente aura lieu à l'audience de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de 05000 GAP, au Palais de Justice, Place Saint-Arnoux :

Le jeudi 04 juillet 2024 à 14h00

CREANCIERE POURSUIVANTE : La **BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES**, société anonyme coopérative de Banque Populaire, régie par les articles L. 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux Etablissements de Crédit à capital variable, immatriculée au RCS de LYON sous le n°605 520 071 dont le siège social est 4 boulevard Eugène Deruelle, 69003 LYON, prise en la personne de son représentant légal domicilié es-qualités audit siège.

Pour qui domicile est élu chez **Maître François DESSINGES**, Avocat, membre de la SCP TGA - AVOCATS, Avocats aux Barreaux des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute-Provence, dont le Cabinet est sis Résidence de l'Europe B, 3 rue Emile Rolland à 05000 GAP (Tél. 04.92.53.99.33 - Fax 04.92.53.46.44)

DESIGNATION:

Commune de 05000 GAP, lieudit "La Descente", section AI n°234 pour 13a 40ca et 969 pour 02a 40ca, soit un ensemble immobilier en copropriété dénommé Villa Casali, Quartier de la descente ou de Parassac, et,

LE LOT NUMERO 10, soit la propriété exclusive et particulière d'un garage situé au rez-de-chaussée haut portant le n°3 au plan avec les 154/9357èmes des parties communes et du sol,

LE LOT NUMERO 12, soit la propriété exclusive et particulière d'un local ou réserve situé au rez-de-chaussée du bloc garage. Ce local est actuellement aménagé en un appartement de deux pièces principales plus WC et salle de bains, avec les 280/9357èmes des parties communes et du sol,

LE LOT NUMERO 17, soit le droit à la jouissance divise et particulière d'une parcelle de terrain attenante à l'immeuble, à usage de jardin, d'une superficie de 240m² avec les 79/9357èmes des parties communes et du sol.

MISE A PRIX : 50.000,00€

Visite des lieux : En contactant Maître Blandine COGORDAN, commissaire de justice à 05500 SAINT BONNET EN CHAMPSAUR (Tél. : 04.92.53.12.06), moyennant un délai de prévenance suffisant.

Les enchères sont fixées à la somme de 1.000.00€ et ne pourront être reçues que par Ministère d'Avocat au Barreau des Hautes-Alpes après vérification de la solvabilité de l'enchérisseur et contre une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3 000 euros. Les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de 05000 GAP (RG : 23/00023) ou sur le site internet du Cabinet de l'Avocat poursuivant (www.tga-avocats.com).